



METALLIER

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le titulaire du Brevet Professionnel (BP) est capable de fabriquer des ouvrages à partir de divers métaux (aciers, inox, aluminium, cuivre ou laiton) et matériaux (PVC, Carbone).

OBJECTIFS

Etre capable de :

- Effectuer le traçage sur la base de plans, de schémas ou de modèles, puis déformer ou découper le métal avant d'assembler les éléments par pointage, soudage, rivetage ou boulonnage.
- Poser et installer les ouvrages sur un chantier, en s'appuyant sur une documentation technique.
- Assurer les opérations d'entretien et de maintenance.

DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois. La formation se déroule sur 2 années en alternance – aménagements possibles : se renseigner au Centre de Formation Marcel Rudloff.

TARIFS

Le coût de la formation est intégralement pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du Contrat d'Apprentissage.

<https://www.francecompetences.fr/base-documentaire/referentiels-et-bases-de-donnees/>

MODALITES DE LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage
- L'effectif des classes est compris entre 6 et 24 apprentis (en groupes de 12 maximum pour les travaux pratiques)
- La durée moyenne par année de formation est de 15 alternances de 4 jours en présentiel.

MODALITES DE VALIDATION

Les épreuves de certification se présentent sous forme de Contrôle en Cours de Formation (CCF) et sous forme d'épreuves ponctuelles.

Ces épreuves sont écrites, orales et pratiques.

Délivrance d'un diplôme de niveau 4

BP

BREVET PROFESSIONNEL

Diplôme de niveau 4

RNCP N°38727

PUBLICS ET MODALITES D'ACCES - PREREQUIS

Etre titulaire d'un CAP Métallier (dérogations possibles : se renseigner auprès du Centre de Formation Marcel Rudloff).

Public « contrat d'apprentissage »

L'employeur inscrit l'apprenti via la [fiche d'inscription](#)

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.



LIEU ET DATE

Lieu : La formation se déroule au Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff à Colmar.

Dates : Communiquées lors de l'inscription au CFA

CONTACTS

Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff
2 rue des Papeteries 68000 COLMAR

Rodolphe BIRLING

Responsable des relations jeunes-entreprises

Tel : 03 89 21 57 44

Mail : developpeur@cfa-colmar.com

Sophie EDEL

Secrétariat

Tel : 03 89 21 57 40

Mail : secretariat@cfa-colmar.com

Thomas ROY

Mise en place des parcours personnalisés

Tel : 03 89 21 57 41

Mail : administrateur@cfa-colmar.com

Myriam LANGROGNET

Responsable des troubles de l'apprentissage et du handicap

Tel : 03 89 21 57 48

Mail : m.langrognnet@cfa-colmar.com

Site internet : www.cfa-colmar.com

CLIQUEZ ICI



N° 38727



01/01/2024



PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Technologie Métallerie
- Construction
- Pratique Métallerie

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation effectuée en présentiel.
- Pédagogie par objectifs.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, visites d'entreprises, simulations...
- Alternance entreprise / centre de formation.

MODALITES D'EVALUATION

- Situations d'évaluations formatives :
- exercices pratiques
 - présentations orales
 - expressions écrites

INTERVENANTS

- L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants diplômés et d'experts professionnels.
- Une responsable des troubles de l'apprentissage œuvre à temps plein au CFA pour accompagner les apprentis en difficulté.

FILIERE METALLERIE AU CFA MARCEL RUDLOFF

Niveau 3
(2 ans)

CAP

Certificat d'Aptitude Professionnel
Métallier

Niveau 4
(2 ans)

BP

Brevet Professionnel (niveau BAC)
Métallier

MODULES GENERAUX

- Étude Mathématique et Scientifique
- Expression Française et Ouverture sur le Monde
- Langue Vivante : Anglais

MOYENS ET OUTILS

- Atelier aux normes en vigueur doté de matériel récent adapté à la formation.
- Salles informatiques, salle de soutien, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs, accès à internet.
- Espace Numérique de Travail (Net YPAREO)

LES PLUS DE L'APPRENTISSAGE

- Contrat de travail rémunéré en fonction de l'âge, de l'année d'exécution du contrat et de la progression dans le cycle de formation.
- Aide au premier équipement (financement de l'OPCO).

Insertion professionnelle :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr>



Pour la poursuite d'études en dehors de l'établissement, se référer à :
<https://www.onisep.fr>